

Le dossier – AVC

Éditorial



H. HOSSEINI

Service de Neurologie,
CHU Henri Mondor, CRÉTEIL.

L' accident vasculaire cérébral (AVC) constitue un problème de santé publique majeur avec 116 000 nouveaux cas par an en France et 15 millions par an dans le monde. Ce chiffre risque de doubler d'ici 2050. 20 % des Français risquent d'être victimes d'un AVC durant leur vie. L'AVC devient la première cause de mortalité chez la femme et constitue la première cause de handicap chez l'adulte (moteur, sensoriel et cognitif).

Point positif: 80 % des AVC sont évitables si les facteurs de risque sont identifiés et pris en charge. Nous aborderons donc la prévention primaire de l'AVC.

Au niveau étiologique, 34 % des AVC sont dus à des cardiopathies emboligènes, ce qui explique qu'une collaboration constante entre neurologues et cardiologues est très souhaitable. Une réunion de concertation pluridisciplinaire neurocardiologique est utile pour discuter des bilans et de la prise en charge optimale pour nos patients communs. Le bilan étiologique des AVC sera détaillé dans l'un des articles de ce dossier consacré aux AVC.

La prise en charge de FOP +/- ASIA sera développée dans un autre article dédié aux traitements de prévention secondaire; nous en profiterons pour faire le point sur quelques subtilités telles que les indications de la bi-antiagrégation plaquettaire.

La prise en charge thérapeutique d'un AVC à la phase aiguë fera l'objet d'un article spécifique: place de l'UNV, thrombolyse et thrombectomie seront développées.

Bonne lecture!